Compte Rendu Réunion Comité des Citoyens
Du samedi 12 octobre 9h39 / 12h00 – La Passerelle

Étaient présents : Emmanuel PAULMIER, Françoise METOT, Axel VAUQUELIN, Guillaume TROQUET, Philippe JACQUEMIN, Ludivine LE PLEUX, Emmanuel THIERRY, Eric COUTEY, Odile FOLTZ, Jean-Michel OLLIVIER, Frédéric MOUCHEL, Joël HEURTEVENT, Sylvie RENARD

Étaient excusés : Carole TASSUS, Paule LAMY, Philippe JOYEUX

31 membres inscrits au comité, 13 présents, 3 excusés

Ce compte rendu est aussi dense en sollicitations que la réunion l'a été en réflexions communes. Tous les membres présents souhaitent activement la pérennité du comité suivant un modèle viable sur les directives d'une chartes réaliste et accessible pour toutes les parties prenantes.

Point sur démissions / participants du Comité des Citoyens

Nous avons réceptionné deux démissions officielles sur les trois derniers mois (Monsieur Albert RIGOT, Monsieur Eric DUMOULIN).
Le comité tourne actuellement avec 16 à 17 membres actifs. Il a été voté à la majorité la nécessité d'étoffer le groupe actif notamment sur les secteurs dépourvus (Est, Hyper Centre, Nord et Ouest).

Des amendements à la charte sont nécessaires.
Au chapitre « Recrutement et Composition », il est demandé la possibilité d'envoyer un mail à tous les membres du comité n'ayant pas participé aux réunions de l'année afin de savoir si ou non ils souhaitent rester membre. Sans réponse de leur part sous 1 mois, ils sortiront officiellement du comité.
Il est également demandé la possibilité d'intégrer des membres complémentaires à ceux tirés au sort lors de la mise en place du comité en 2023 dans le respect de la parité. Les membres devront s'engager à être impliqués et à participer aux travaux/réflexions/évènement du comité des citoyens.

Projets majeurs à fin 2024

1- Discuter et valider les amendements de la charte du Comité avec la mairie,

2- Un forum de la mobilité s'est tenu lors de la journée Pont'Autrement. Des éléments de discussion nécessitant consultation doivent être actés et datés entre la mairie et le comité sur ce thème - CF compte rendu du forum en pièce jointe. Par manque de consultation, nous pouvons dès à présent citer le positionnement des nouveaux abris à vélos non discutés de façon précise. Ainsi les abris de Louis Pergaud et Saint Germain posent un problème sur le choix de leur emplacement ; le premier est non fonctionnel car trop éloigné de l'école et le second est mal positionné puisqu'il prend des places de parkings hautement convoitées en période scolaire par les parents.

3- Lors de la journée Pont'Autrement du 21 septembre, Monsieur Canteloup, 1er adjoint a informé Sylvie Renard, coordinatrice, de la nécessité de faire connaître à la mairie les projets du comité. En annexe à ce compte-rendu sont de nouveau présentés les projets du comité ainsi que les dates de transmission à la mairie,

Points discordants de la charte signée par les membres du comité et sa mise en application avec demande d'amendement

Droits et devoirs des membres du comité

- Suppression du « ou » dans « le droit d'être informés et/ou consultés », cette conjonction laisse une possibilité infinie à ne jamais être consulté.
- De quelle façon concrète/définie « la ville s'engage à créer les conditions nécessaires au respect de ce droit » ?
- Le droit à la formation ; le comité souhaite une formation sur le budget municipal afin de mieux appréhender le fonctionnement d'une collectivité tel que défini dans la charte,

Le comité demande à la mairie d'identifier les dates auxquelles a été consulté le comité sur les projets majeurs de la mobilité (hors rue Jule Ferry), ainsi que sur la végétalisation dans la ville sur l'année 2024.

Rencontres entre le Comité et la Municipalité

Il est demandé à ce que les trois plénières mentionnées « à minima » dans la charte soient planifiées et datées à la fin de l'année N pour l'année N+1,

Le budget du Comité des citoyens

Quid de l'utilisation de ce budget ? Quelles sont les difficultés de la mairie pour utiliser ce budget ? Quelles sont les modifications à apporter pour sa libération ?

La communication

Il est demandé la création d'un espace dédié au comité dans la page Facebook de la ville comme stipulé dans la charte.

Manquements ou litiges

Il est demandé à ce que les membres du Comité réunis en instance de médiation soient composés du coordinateur et de deux membres du comité non tirés au sort.

Il est demandé et rappelé que tous les membres du comité doivent signer la charte du Comité des Citoyens comme stipulé. Un registre devra être tenu à cet effet.

Nouveau mode de fonctionnement du comité

Suivant les nouveaux amendements demandés et la constitution actuelle de la charte, le comité souhaite faire valoir son droit à la consultation de façon effective avec la mairie ; élus, techniciens et direction des services généraux.

Le comité souhaite l'organisation pour cette fin d'année d'une grande réunion citoyenne au théâtre/cinéma pour solliciter l'avis des usagers, renforcer les troupes du comité, préparer l'avenir.

Nous souhaitons travailler sur des projets d'avenir tel que le Plan Alimentaire Territorial et qu'une réflexion soit menée à travers l'évènement Pont'Autrement sur la ville de demain.

La réunion est levée à 12h00

Pour le comité, Sylvie RENARD-PINOTEAU

PJ : - Compte-rendu Forum de la mobilité,
-Projet Bande cyclable rue des déportés,
-Projet bandes cyclables rue des Papetiers,
-Projet sécurité Quartier de la fonderie,
-Projet sécurité route de Lisieux,
-Projet sécurité rue Jean Joly,
-Projet végétalisation ; plantation d'arbre,
-Projet végétalisation ; Mini Bigforest,
-Projet pédagogique faune et flore,
-Projet hygiène & incivilités ; déjections canines sur trottoirs,
-Projet hygiène & incivilités ; mégots de cigarettes,
-Projet hygiène & incivilités ; poubelles dans la ville,
-Rappel compte rendu de plénière du 3 juin ; aménagements parc du VIVIER &autres parcs

PONT'AUTREMENT
L'avenir, c'est aujourd'hui !

COMITE DES CITOYENS PontAu

Compte-rendu du forum de la mobilité

organisé par le comité des citoyens dans le cadre de « Pont'Autrement »,
samedi 21 septembre 2024, 11H30, rue de la République

Une grosse vingtaine de personnes sont présentes assises, une trentaine en fait au total, avec une majorité de participantsà la balade du matin empruntant les aménagements cyclables de la ville.

La discussion qui a duré trois quarts d'heure a permis de multiples interventions surtout tournées autour de la circulation à vélo et du manque d'aménagements cyclables à Pont-Audemer.

Même si l'installation des nouveaux abris vélos est saluée positivement, ce manque est, en effet, unanimement constaté au niveau du nombre, de la signalisation, de la conception, de l'état mais aussi de leur faible adaptation au handicap.

Le peu existant est mal signalé telle la piste cyclable de la voie Georges Pompidou au départ du lycée, piste dont l'état laisse aussi beaucoup à désirer. Le cas des nombreux trottoirs à franchir sur cette voie, mais aussi sur d'autres, plus récentes comme le quai Mitterrand ou la piste de la rue de l'Étang pose question. Une concertation avec les utilisateurs aurait permis de les éviter et d'installer à la place de simples caniveaux.

Au niveau de la conception de ces aménagements, ce manque de concertation des utilisateurs est justement regretté. L'exemple de la rue du Coudray est assez parlant, car comme le confiait un élu participant : « Si l'on voulait voir comment il ne fallait pas faire, la piste cyclable de la rue du Coudray en est une belle illustration. » Une habitante de Saint-Germain signalait également le problème des voitures mal garées qui oblige à descendre de la piste : « Et quand on le dit aux automobilistes, on se fait insulter !» dit-elle.

Pourquoi n'y a-t-il pas de réflexion systématique sur la mobilité douce lors de la création de nouvelles voies ? Pas d'aménagement de ce type, par exemple, dans le nouveau quartier de la fonderie, vers la gare routière, à la ferme des places ou dans la nouvelle rue Simone Veil, la notion de voies dites« partagées » étant insatisfaisante parce que dangereuses.

D'une manière générale, il serait bon que tous les intervenants liés à la voirie : concepteurs, techniciens, entreprises routières mais aussi formateurs (auto-école), et professionnels de la route soient sensibilisés au vélo.

Une participante regrette également l'absence d'aménagement cyclable quai de la Tour Grise pour relier la voie verte derrière le théâtre à la médiathèque vers la future piste de la Risle à vélo.

Un autre regrette que rien ne soit prévu au départ de la ferme des places vers le centre commercial des Burets, un simple marquage au sol étant possible, vu la largeur de la chaussée. Plusieurs participants estiment que les grandes enseignes commerciales ne font pas assez pour favoriser la mobilité douce.

La participation de la section handisport du VCPA a permis également de constater que beaucoup d'endroits ne sont pas adaptés aux tricycles donc au handicap. Cette réflexion est d'ailleurs largement partagée par une personne en fauteuil roulant qui évoquait le problème d'une façon plus générale : « Un effort supplémentaire doit être fait pour l'accessibilité partout en ville ! » soulignait-elle.

L'implantation du mobilier urbain doit être fait en pensant aux vélos.

L'offre en matière de pistes cyclables semble trop axée sur un usage touristique et pas assez sur la pratique quotidienne des habitants : aller au travail, faire ses courses, aller à l'école ...Ainsi, la piste cyclable de la rue de l'étang aboutit près des quais sans doute pour être reliée à celle de la Risle à vélo, tourisme oblige, mais sans solution pour ceux qui veulent relier le centre-ville par la rue des Papetiers pour aller à l'école, travailler ou faire leurs courses. De ce fait, nombre de cyclistes - comme l'ont vu les participants au forum suivant la balade - se déplacent sur les trottoirs, pourtant réservés aux piétons.

Tous ces constats ne poussent donc pas à prendre sa bicyclette pour circuler en ville. Beaucoup d'intervenants ont ainsi pu témoigner de leur sentiment d'insécurité à y circuler à vélo mais aussi pour y accéder en provenance des villages voisins. Un habitant de Bouquelon regrettait, par exemple, que le chemin de halage, rive droite, ne soit pas mieux indiqué, voire mieux entretenu, pour permettre un accès plus sûr que la rue de la Madeleine, le problème méritant d'ailleurs d'être posé pour chaque entrée de la ville.

Limiter la vitesse dans toute la ville à 30km/h a été proposé pour remédier à ce problème de dangerosité. A ce propos, un intervenant victime d'un accident à bicyclette relayait l'alerte du service des urgences de l'hôpital sur la recrudescence inquiétante des accidents impactant les cyclistes. Plusieurs participants réclament aussi plus des panneaux pour signaler la présence des cyclistes dans la ville et ainsi mieux assurer leur sécurité. Il est rappelé que les vélos neufs devraient sortir des magasins avec tous les équipements de sécurité et notamment la lumière, l'acheteur ayant également pensé à son casque.

Des participants ont réclamé d'autres journées sans voiture. Un autre a fait état de rodéos automobiles fréquents le vendredi soir dans le quartier de l'Intermarché.

Une intervention réfléchie a remis l'avenir de la ligne de chemin de fer sur le tapis mais pas dans le sens attendu. La personne insistait, en effet, pour que des trains puissent re-circuler entre Honfleur, Rouen et donc Paris via Glos-sur-Risle pour désenclaver la région et même apporter de nouvelles solutions aux cyclistes avec la possibilité de mettre le vélo dans le train.

Paradoxalement ou symétriquement, l'installation de la voie douce à la place ou en lisière des rails de Toutainville à Corneville apporterait aussi énormément pour le développement local de la mobilité douce. Quoiqu'il en soit l'avenir de cet axe majeur mérite mieux que les tergiversations interminables actuelles. La question du devenir de la ligne de chemin de fer dure depuis trop d'années et exaspère les habitants. Il conviendrait donc de trancher une bonne fois pour toute, car quelle que soit la solution choisie, les deux options seraient un grand bond en avant pour le territoire.

Enfin, une participante a fait le lien entre alimentation par circuits courts donc locaux et mobilité douce, car le transport des marchandises par camion venant de l'extérieur impacte profondément la circulation dans et autour de la ville.. La question de l'acheminement de marchandises alimentaires ou autres par le train va se poser dans les années à venir. Le renchérissement puis l'épuisement des énergies fossiles va nécessiter la création d'alternatives. Nous, nous pouvons marcher ou pédaler. Les marchandises, non. Alors, électrification des voies de droite pour camion sur l'autoroute ? on n'en prend pas le chemin - ou acheminement en train ?

Une réflexion sur les transports en commun peu adaptés pour y voyager avec son vélo a aussi été présentée.

En conclusion, ce qui est ressorti de ce forum c'est l'importance de réaffirmer une volonté politique claire pour le développement de la mobilité douce dans et autour de Pont-Audemer par un travail pragmatique. Ce n'est pas « Boboland » comme on n'a pu l'entendre mais un enjeu social et écologique crucial pour la qualité de vie à Pont-Audemer. Ce forum n'est qu'un embryon pour ce travail long et ardu, il convient donc de le poursuivre en impliquant, au cours de réunions régulières, le comité des citoyens et des habitants volontaires comme cela a été fait ce jour. De notre côté, nous avons promis de nous revoir dans un an pour mesurer le chemin parcouru en ce sens.

Envoyé Mairie le 19/02/24

Ville de
Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

Nom du projet

Bande cyclable de la rue des déportés
et son prolongement avenue de l'Europe

Cet axe qui relie le centre ville au complexe sportif via le quartier de l'Europe est un élément majeur du maillage "vélo" de la ville. Il convient donc, 1ère partie, de retracer la bande cyclable, existante mais effacée, sur le trottoir de la rue des déportés puis 2ème partie, de réfléchir à son prolongement avenue de l'Europe jusqu'au parc des sports.

été 2024 pour la 1ère partie
printemps 2025 pour la 2ème.

1. Retracer la bande cyclable de la rue des déportés
2. Concevoir son prolongement avenue de l'Europe

Reporting au CODIR : oui / non

du comité des citoyens
Ludivine LE PLEUX
Philippe JOYEUX
Frédéric MOUCHEL
Jean-Michel OLLIVIER
Emmanuel FAULMIER

OUI / NON

XX / XX / XXXX

V.1

Envoyé Mairie le 19/02/24

Ville de
Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

Nom du projet

Bandes cyclables dans les deux sens de la rue des Papetiers

L'objectif est d'apporter un prolongement vers le centre ville et vice versa de la piste cyclable de la rue de l'étang.
La rue des Papetiers qui est à sens unique permet la création de bandes cyclables de chaque côté en supprimant le stationnement des voitures, suppression possible vu la configuration des habitations avec jardin de cette rue. Des liaisons avec la future piste cyclable "la Risle à Vélo" sont à envisager.

livrable printemps 2025 ou hiver 2024

1. Etude de faisabilité
2. Concertation avec les riverains

Reporting au CODIR : oui / non

du comité des citoyens

Ludivine LE PLEUX
Philippe JOYEUX
Frédéric MOUCHEL
Jean-Michel OLLIVIER
Emmanuel PAULMIER

OUI / NON

XX / XX / XXXX

V.1

Envoyé Mairie le 22/02/24

Ville de Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

Nom du projet

Quartier de la Fonderie

Etat des lieux / Description / Objectif(s) du projet

Embryon de parcage entre le quartier de la fonderie et le boulevard urbain → le quartier de la fonderie fonderie n'a qu'une seule voie d'accès principale (celle de l'hopital) → faire en sorte que le boulevard urbain en soit une seconde ou une satie.

Livrable(s) attendu(s)

Juin 2025

Description des étapes clés

Modalité(s) de suivi du projet

Reporting au CODIR : oui / non

document de travail

> *Référent*

> *Politique publique*

> *Chef de projet*

> *Contexte*

Comité citoyen

> *Prestataire*

> *Budget prévisionnel (TTC)*

> *Equipe projet*

JOUELIN Raphaël
Dominique Fouquin
Guillaume Trocquet
Courtey Eric

> *Calendrier prévisionnel*

Lancement | Cloture

> *RGPD*

(projet en lien avec des données à caractère personnel)

OUI / NON

> *Rythme des rencontres de l'équipe*

1 / mois

Date fiche de cadrage XX / XX / XXXX

Date de mise à jour

V.1

Envoyé Mairie le 22/02/24

Ville de Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

Nom du projet

Route de Lisieux

Etat des lieux / Description / Objectif(s) du projet

Aménagement route de Lisieux
La circulation est compliquée
objectif : présenter les aménagements possible avec une fluidation du trafic

Livrable(s) attendu(s)

Juin 2025

Description des étapes clés

Présenter les plans,
Présentation de la signalisation avec vélo et piéton, éclairage.
Suivi des travaux

Modalité(s) de suivi du projet

Reporting au CODIR : oui / non

document de travail

> Référent

Julie MORIN

> Politique publique

> Chef de projet

> Contexte

> Prestataire

> Budget prévisionnel (TTC)

> Equipe projet

COUTEY Eric
FOURGON Dominique
JOVELIN Raphaël
TROCQUET Guillaume

> Calendrier prévisionnel

Lancement : le plus vite possible

Cloture :

> RGPD

(projet en lien avec des données à caractère personnel)

OUI / NON

> Rythme des rencontres de l'équipe

1 par mois

Date fiche de cadrage

XX / XX / XXXX

Date de mise à jour

V.1

> *Modalités de communication durant la réalisation du projet*

OUI / NON

Réalisation d'une réunion avec les proches habitants pour présentation du projet avec consultation du comité
Puis compte rendu par mail

> *Modalités de consultation de la population durant la réalisation du projet*

OUI / NON

Vu l'ampleur du projet à définir avec les services

document de travail

> *Autres précisions concernant le projet*

Envoyé Mairie le 22/02/24

Ville de Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

Nom du projet

Rue Jean JOLY

Etat des lieux / Description / Objectif(s) du projet

Rue Jean Joly - Absence total de trottoir
Route très Dangereuse pour les Pietons —
Les Vitesses ~~[illegible]~~ non Respectés —

Livrable(s) attendu(s)

Juin 2024.

Description des étapes clés

Modalité(s) de suivi du projet

Reporting au CODIR : oui / non

document de travail

> *Référent*

Julie Morin.

> *Chef de projet*

> *Politique publique*

> *Contexte*

> *Prestataire*

> *Budget prévisionnel (TTC)*

> *Equipe projet*

Fougeron - Dominique
Courey - Eric
Jovelin - Raphael
Proquet Guillaume

> *Calendrier prévisionnel*

Lancement	Cloture

> *RGPD*

(projet en lien avec des données à caractère personnel)
OUI / NON

> *Rythme des rencontres de l'équipe*

1 Par Mois.

Date fiche de cadrage

XX / XX / XXXX

Date de mise à jour

V.1

> *Modalités de communication durant la réalisation du projet* **OUI /**

Boitage .

> *Modalités de consultation de la population durant la réalisation du projet* **OUI / NON**

Échange par mails .

Boitage

document de travail

> *Autres précisions concernant le projet*

* Natacha Lacourt - Carole Tassus - Albert Rigot - Odile Foltz - Sylvie RENARD-PINOTEAU.

Ville de Pont-Audemer

Envoyé Mairie Le 22/02/24

Fiche de cadrage projet

Nom du projet (1)

Plantation d'arbres

Etat des lieux / Description / Objectif(s) du projet

Avec le réchauffement climatique, il faut faire des îlots de fraîcheur en ville / autour où c'est possible. Bon pour les humains, bon pour la faune : il faut planter des arbres d'essences variées et des bancs sous les arbres.

Livrable(s) attendu(s)

Des arbres plantés avec les enfants des écoles. 2024

Description des étapes clés

- choix des lieux possible
- choix du/des tataire
- choix des essences (varié
- communication vers les citoyens et les enfants
- week des arbres / plantation

Modalité(s) de suivi du projet

Reporting au CODIR : oui / non

document de travail

> *Référent*

J

> *Chef de projet*

> *Politique publique*

Ecologie

> *Contexte*

> *Prestataire*

> *Budget prévisionnel (TTC)*

> *Equipe projet* *

Carole TASSUS
Albert RIGOT
Odile FOLTZ
Natacha LACOURT
Sylvie RENARD-PINOTEAU

> *Calendrier prévisionnel*

Lancement Cloture

> *RGPD*

(projet en lien avec des données à caractère personnel)

OUI / NON

> *Rythme des rencontres de l'équipe*

1 x / mois

Date fiche de cadrage

XX / XX / XXXX

Date de mise à jour

V.1

Envoyé Mairie le 22/02/24

Ville de Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

Nom du projet (2)

Installation Panneaux Pédagogiques faune & Flore

Etat des lieux / Description / Objectif(s) du projet

Les bords de la Risle sont magnifiques et de mieux en mieux aménagés, ils sont le lieu idéal pour un parcours de sensibilisation à la connaissance de la faune et la flore. Pour ce faire, l'installation de panneaux pédagogiques serait intéressante.

Livrable(s) attendu(s)

2021,

Description des étapes clés

- Choix des lieux.
- Thématique des panneaux
- Communication vers les citoyens et les enfants.
- choix des prestataires.
- Inauguration après installa

Modalité(s) de suivi du projet

Reporting au CODIR : oui / non

> *Référent*

> *Politique publique*

> *Chef de projet*

> *Contexte*

> *Prestataire*

> *Budget prévisionnel (TTC)*

> *Equipe projet*

- Carole TASSIS.
- Albert RIBOT
- Odile FOLTZ.
- Natacha LEGUET
- Syline RENARD. PINOTEAU.

> *Calendrier prévisionnel*

Lancement	Cloture

> *RGPD*

(projet en lien avec des données à caractère personnel)

OUI / NON

> *Rythme des rencontres de l'équipe*

1 x / mois

Date fiche de cadrage

XX / XX / XXXX

Date de mise à jour

V.1

document de travail

Ville de Pont-Audemer

Février 2024 en Direct Mairie

MINI BIGFOREST

Fiche de suivi projet

Nom du projet

Contexte
Changement Climatique

Politique publique
Environnement
Espaces Verts

Date de mise à jour
23/03/2023

> Référent -> Sofie NORIN
> Chef de p. -> Technicienne Espace Vert

Météo du projet

Conformité au planning
VERT

Conformité au budget
≃ 20 000€ ?

Actualité du projet
Validé, en cours de recherche Terrain

document de travail

Envoyé Mairie le 28/04/24

Ville de Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

DEJECTIONS ANIMALES SUR LES TROTTOIRS ET ESPACES PAYSAGERS

Nom du projet

Etat des lieux / Description / Objectif(s) du projet

- NUISANCES diverses; danger de glissades (risques sécuritaires) problème d'hygiène, mauvais exemple éducatif pour les plus jeunes, risque de normalisation de l'acte incivile. Image dégradée de la ville auprès des usagers et des touristes français et étrangers.
- Mise en place de panneaux ludiques rappelant les risques encourus (concours local d'artistes pour la réalisation des panneaux (exp photos jointes)
- Mise en place de distributeurs de "sacs à crottes"
- Augmentation du nombre des poubelles en périphérie de la ville.

Livrable(s) attendu(s)

Eté 2024 pour l'arrivée des touristes en masse.

Description des étapes clés

- L'objectif est de sensibiliser, et proposer des aménagements, un cadre permettant la prise de conscience collective de ce fléau urbain.
- Etapes clés.
  Lancement d'un concours local pour les meilleures affiches suivant une charte graphique et légale. (fournie par la collectivité.
- Se fournir en distributeurs de sacs à crottes. -> Politique publique
- Faire une zone test
- Déployer le test concluant.

Modalité(s) de suivi du projet

Reporting au CODIR : oui / non

> *Référent*

> *Chef de projet*

> *Contexte*

> *Prestataire*

> *Budget prévisionnel (TTC)*

> *Equipe projet*

Françoise Merot
Paule LAMY
Baptiste Lozilon

> *Calendrier prévisionnel*

Lancement Clôture

> *RGPD*

Traitement des données personnelles

OUI / NON

> *Rythme des rencontres de l'équipe*

Date fiche de cadrage *Date de mise à jour*

Envoyé Mairie le 8/04/24

Ville de Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

MEGOTS DE CIGARETTES

Nom du projet

Etat des lieux / Description / Objectif(s) du projet

* Prolifération en ville des mégots de cigarettes sur les trottoirs et aux abords de terrasses de café entrainant une pollution.
* Identifier en ville sur des points stratégiques ainsi que sur les lieux de promenades des cendriers cités au sol. (exp. aménagement éffectués au pied de la salle d'armes).
* Proposer des cendriers de poche à l'effigie de la ville dans les commerces, à la mairie, dans les bars, panneaux de prévention indiquant les risques pour la nature.

Livrable(s) attendu(s)

courant 2024

Description des étapes clés

* L'objectif est de réduire les déchets dangereux pour la nature, sensibiliser la population sur les gestes civiques.
* Déterminer le bon type de cendrier
* chiffrer le coût des cendriers fixes et de poche.
* Passer commande

Modalité(s) de suivi du projet

Reporting au CODIR : oui / non

> *Référent*

> *Politique publique*

> *Chef de projet*

> *Contexte*

> *Prestataire*

> *Budget prévisionnel (TTC)*

> *Equipe projet*

Françoise METOT
Paule LAMY
Baptiste Lozinon.

> *Calendrier prévisionnel*

Lancement Clôture

> *RGPD*

Traitement des données personnelles ?

OUI / NON

CHEZ SOI,
C'EST COMME ON VEUT...
SUR LA VOIE PUBLIQUE, C'EST 450 €* !

STOP AUX INCIVILITÉS !

À Cannes, jeter un déchet sur la voie publique est sanctionné par une amende

*Montant maximal encouru. Article R.633-6 du Code pénal.

Le respect, c'est propre à Cannes.

#MairiedeCannes

CANNES

Envoyé Mairie le 08/04/24

Ville de Pont-Audemer

Fiche de cadrage projet

Gestion des poubelles dans la ville

Etat des lieux / Description / Objectif(s) du projet

- Les sacs poubelles dans le centre ville déposés de façon non organisée.
- Les sacs se retrouvent déchirés attirant les nuisibles. Image dégradée de la ville pour les usagers et les touristes.

x Aménager des zones distinctes de dépose fermées. (Containers enterrés, mise en place à disposition des usagers de poubelles containers).
Installer des panneaux d'affichage indiquant les zones et jours de déposes par secteur et par type de déchets. (poubelles noires, jaunes, cartons

x Organiser des journées de sensibilisation auprès des écoles.

Livrable(s) attendu(s)

2024

Description des étapes clés

- L'objectif est de sensibiliser les habitants sur les mauvaises pratiques ainsi que les risques encourus.
- Avoir une ville plus propre et plus présentable.
- Réduire la zone d'attraction des nuisibles.

x chiffrer les différentes possibilités d'aménagement

x Créer des panneaux d'information

- Faire des [illegible] test.

Modalité(s) de suivi du projet

Reporting au CODIR : oui / non

document de travail

> *Référent*

Politique publique

> *Chef de projet*

> *Contexte*

> *Prestataire*

> *Budget prévisionnel (TTC)*

> *Equipe projet*

Françoise Métot
Paule LAMY
Baptiste Loziron

> *Calendrier prévisionnel*

Lancement Clôture

> *RGPD*

(projet en lien avec des données à caractère personnel)

OUI / NON

> *Rythme des rencontres de l'équipe*

Date fiche de cadrage Date de mise à jour

Membres du comité présents : Sylvie Renard (rapporteuse), Françoise Métot, Joël Heurtevent, Philippe Jacquemin, Frédéric Mouchel, Natacha Lacourt, Axel Vauquelin, Guillaume Trocquet, Raphaël Jovelin, Paule Lamy, Jean-Michel Ollivier, Eric Dumoulin, Philippe Joyeux, Eric Coutey, Emmanuel Thierry, Albert Rigot, Ludivine Lepleux
Excusées : Carole Tassus, Odile Foltz
Elus présents : Mauricette ROSA, Laurette MONLON, Christophe CANTELOUP, Florence GAUTIER, Brigitte DUTILLOY, Anne-Laure MALBRANCHE, Alexis DARMOIS, Maryline LOUVEL, Patrick AUBE, Dominique BURET, Myriam VANNIER, Florence MOUCHEL

Prise de note : Corentin RIOU (directeur de cabinet)

Compte rendu de la réunion plénière du Comité des citoyens – 3 juin 2024

Introduction par Alexis DARMOIS, Maire de Pont-Audemer

Avancement des projets :

- **Piste cyclable Jules Ferry :**
  - Début prévu dans les prochains jours.
  - Difficulté à concilier les intérêts individuels et l'intérêt général.
  - Attente de trois jours consécutifs sans pluie pour lancer les travaux.
- **Supports pour sacs à déjection canine :**
  - Les supports actuels sur les poubelles sont inefficaces.
  - Reconsidération avec des portes-sacs et des cendriers, qui ont un temps de décomposition important.
- **Projets divers :**
  - Prise de connaissance des comptes rendus et des projets, notamment celui du 21 septembre.
  - Projet de Mini Big Forest : utile pour refroidir les températures, mais difficilement praticable.
    - **Rapporteuse :** Intéressant pour les nouveaux aménagements dans le quartier de l'Europe et la parcelle du Coudray.
    - **AD :** Attention aux réactions des bailleurs. L'essentiel est de végétaliser la ville.
      - ⇨ Etude en cours avec Architecte-Paysagiste sur les ilots de fraicheur dans la ville, les 2 projets sont à étudier conjointement, et le comité sera associé à ces travaux.

Éclairage public :

- Révision complète du système pour le rendre plus utile et économe en énergie, avec intégration du wifi et utilisation de LEDs.

Projets futurs :

- **Deuxième tranche des quais :** Lancement prévu en fin d'année avec le département.

- **Contournement (petit carrefour – gare routière) :** Début des travaux prévu pour début 2025, en attente de la signature du grand patron d'Alshtrom.
- **Quai :** Réduction des excès de vitesse, vigilance nécessaire pour les croisements de poids lourds.

Discussions et questions

Rôle du comité des citoyens :

- **Albert Rigot :** Demande de clarification sur le rôle exact du comité et un contact à la mairie.
- **AD :** Le processus administratif est long. Verdir la ville aura un impact à long terme. Les délais pour les subventions doivent être respectés.

Consultation des citoyens :

- **Rapporteuse :** La consultation n'est pas intégrée dans le processus actuel.
- **Membre :** Qui prend la décision finale ?
- **AD :** Le Conseil municipal prend les décisions finales. Le conseil municipal a accordé un budget pour minimiser les filtres entre les projets citoyens et les décisions.
- **Albert Rigot:** Souhait d'un retour plus direct et encourageant.
- **Fréderic Mouchel :** Manque de consultation sur certains projets comme la circulation du marché et les travaux des quais.
- **AD :** Engagement à consulter plus les citoyens, mais pas de consultation fantoche : le comité ne sera associé que si des marges de manœuvre restent possibles sur les projets lancés.
- **Fréderic Mouchel :** Certaines consultations passées ont été inutiles.
- **AD :** Rien n'est décidé pour le quartier de l'Europe. Des choix sont faits pour réduire les coûts et obtenir les subventions.
- **Rapporteuse :** demande quand auront lieu les prochaines consultations sur le sujet de l'aménagement cyclable dans la ville auxquelles le Comité des Citoyens demande à être associé.
- **Maryline LOUVEL** indique qu'à ce jour il n'y a pas de nouvelle date de fixer mais que le comité continuera à être associé.

Interlocuteur et financement :

- **Albert Rigot :** Qui est l'interlocuteur et qui paye ?
- **AD :** Interlocuteur : ALM. Financement : dépend du budget. Rejet des idées seulement si elles dépassent les capacités budgétaires.

Participation au Conseil municipal :

- **Fréderic Mouchel :** Demande que les projets citoyens passent symboliquement en Conseil.
- **AD :** Pas de base juridique pour cela, mais ouverture à des moments de parole en Conseil.

Projets à venir

21 septembre PONT-AUTREMENT :

- Les citoyens créent le contenu et la communication, la mairie soutient réglementairement.
- Réunion à planifier pour discuter des exemptions accordées et des invitations.

Journée du patrimoine :

- QR code à intégrer.
- Réunion dans les deux semaines pour caler les listes d'invités avec ALM.

Parc du vivier :

Ont été mentionnés lors de la plénière les différents aménagements souhaités par le comité qui sont; terrain de pétanque, table de ping-pong, tables basses jeux d'échec, tables pique-nique, bancs, poubelles, amphithéâtre proposé sous format gabion. Il a par ailleurs été stipulé la rencontre avec le Responsable des espaces verts ainsi que Nicolas sur les problématiques rencontrés pour l'aménagement du parc. En effet ces derniers nous ont exposé la problématique de dégradation systématique du parc. A cela des réflexions communes (comité des citoyens/Espaces verts mairie), il en ressort un besoin de sécurisation du site par;
- Une fermeture systématique en fin de journée et réouverture au matin par (la police municipale?),
- Meilleur maîtrise des accès par des barrières sélectives pour empêcher l'accès des vélos moteurs,
- Caméra de surveillance.

Il a donc été rapporté l'idée de sécurisation du site avant investissement. Les dégradations sont bien trop nombreuses, coutent très cher et démotivent le personnel entretenant le parc.

Monsieur Le Maire, a également mentionné que certains de ces aménagements pourraient être dupliqués au jardin public du centre de Pont-Audemer, il suggère donc une réflexion de la part du Comité à ce sujet.

- **AD :** Intéressé par des projets rapides comme le remodelage de l'amphithéâtre et l'école du dehors, avec des fonds verts.
- **Rapporteuse :** Propose des jeux d'échecs, craintes de dégradations.
- **AD :** Ne pas avoir peur des dégradations, sinon rien ne sera fait.

Autres sujets :

- **Signalisation et dépôt sauvage des poubelles :**
  - Pas de multiplication des panneaux inutiles.
  - Problématique majeure lors des déménagements.
  - **AD :** Retour demandé du service de ramassage pour les personnes ne pouvant aller en déchetterie.
- **Chaussées et voirie :**
  - **Membre :** Mauvais état de la chaussée sur le boulevard urbain.
  - **AD :** Le boulevard urbain est également pour les secours. Partage des compétences entre la création par la mairie et l'entretien par la CCPAVR.

Projets prioritaires :

- **AD :** Quels sont les deux prochains projets à prioriser ?

Résumé de la suite

- Réunion sur la journée du 21 septembre
- Visite terrain des projets cyclables – SMAC
- Mise en place de deux tables de ping-pong au jardin public
- Pique-nique citoyen et arbre à rêve
- Parc du vivier